

Histoire du mois du Comité Solidarité du Club Français.

Hospitalisation: attention cela pourrait aussi vous arriver.

Nous avons été contactés au mois de Mai, pour un Français de 84 ans demandant un rapatriement urgent.

Il habite au quatrième étage d'un condo sans ascenseur et il fait dans les 100 kilos.

Il est très mal en point, il revient de l'hôpital de Satahip où il est resté deux mois pour une opération à l'intestin.

Il se plaint de douleurs dans une jambe ; cette jambe est effectivement très froide, et toute bleue.

Nous contactons l'hôpital du Mémorial proche de son domicile.

Transporté par ambulance, nous allons l'attendre au Mémorial.

Le docteur est formel: l'amputation au dessous du genou doit être pratiquée immédiatement, cette nuit même.

Le chirurgien espère toutefois que ce n'est pas trop tard pour intervenir et que l'opération d'urgence sera suffisante pour lui sauver la vie.

Sans opération il ne lui donne pas plus de dix jours de survie.

Nous apprenons par la dame thaïe qui s'occupe de lui, que l'hôpital de Satahip voulait déjà l'amputer mais qu'il avait refusé l'opération.

Il persiste dans son refus, entêté définitif, il refuse obstinément d'être opéré.

Appel à la famille, à sa sœur de 86 ans, il demande à être rapatrié en France.

Le docteur est formel, vu la gravité de son état il n'y a pas de rapatriement possible.

Nous demandons, le prix de l'opération, réponse: 400 000 Bahts.

Nous décidons de lui présenter l'un de nos membres du Club, qui lui a les deux jambes coupées et appareillées au dessous du genou.

A 73 ans, il marche sans canne ni béquille ; à force d'arguments et d'exemples, nous arrivons à le convaincre que l'opération est à faire de suite.

Cette personne vient depuis quinze ans en Thaïlande.

Il arrive chaque fois avec 500 000 bahts en poche, sans carte bancaire ni coordonnées de compte en France. Rien d'autre que ce montant en argent liquide.

Avec sa sœur il décide de liquider son compte en France d'une assurance vie, de 22 000 Euros et de se faire virer cet argent pour payer l'opération.

En attendant le transfert, nous faisons un versement de 80 000 bahts de provision à l'hôpital.

L'opération a eu lieu dans la nuit. Le lendemain nous allons le voir en réanimation, il n'a pas très bonne mine et divague dans ses propos.

Trois jours après l'intervention, vu l'état de la jambe, le chirurgien se voit obligé d'amputer plus haut, au dessus du genou. Il nous informe également que le cœur du patient présente des signes alarmants et qu'il faut le transférer à l'hôpital de Sriracha qui est mieux équipé pour soigner ce genre de problème.

Nous payons la facture du Mémorial Hospital avec l'argent qui est heureusement arrivé: 380.000 Bahts.

Le transfert est fait immédiatement et le patient subit une autre intervention d'urgence; versement d'un acompte de 200.000 bahts.

Après trois jours notre ami va mieux et l'hôpital estime qu'il peut rentrer chez lui et faire à domicile les soins nécessaires à son état. L'ambulance le ramène dans son studio après versement du solde soit 189 000 bahts.

Malheureusement, quelques jours après, une infection se déclare dans la cicatrice de la cuisse. Retour au Memorial et admission immédiate par sécurité, en réanimation. Mais tout l'argent reçu a déjà été dépensé. Nous demandons alors son transfert à l'hôpital de Satahip.

Au bout de quinze jours, notre ami finalement se remet de cette infection, et de plus, après beaucoup d'insistance auprès de la famille en France, nous apprenons qu'il a une assistance rapatriement que nous mettons en route. Après un autre passage, par sécurité, au Bangkok Hôpital à Bangkok, notre ami est enfin rapatrié en France début juin.

Aux dernières nouvelles tout va pour le mieux si l'on peut dire.

Une grosse rallonge de budget a été nécessaire mais tout a été remboursé à ce jour.

Un grand merci à sa compagne thaïe qui a été présente auprès de lui 24 heures sur 24.

Nous lui souhaitons tous un bon rétablissement après tous ces ennuis et qu'il revienne vite en convalescence dans notre merveilleuse région, mais cette fois avec un compte de banque en France, une carte de retrait et ses papiers d'assurances.